



## LETTRÉ DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°121

NOVEMBRE 2016

# PANORAMA DE L'EMPLOI DANS LES SPORTS DE NATURE EN 2016

Depuis de nombreuses années, l'engouement pour le triathlon se traduit par un accroissement du nombre des licenciés (+ 7 % en 2015), des clubs (+ 3 % en 2015) et de triathlons organisés.

Les raisons de cette augmentation de la pratique du triathlon résident notamment dans le développement d'une offre à destination des jeunes et des femmes d'une part, et dans la volonté de nombreux clubs d'inscrire leur offre dans des thématiques telle que la santé d'autre part. Nous constatons également que les clubs qui se développent le plus, tant en matière d'effectifs que de la qualité de l'offre de pratique sportive, sont presque tous employeurs.

Dès lors, la volonté de la Fédération française de triathlon est de se doter d'un plan de professionnalisation destiné à maintenir le rythme de déploiement du projet fédéral dans les clubs, et à accroître la qualité du service rendu aux pratiquants.

Aujourd'hui, la fédération doit dépasser le stade unique de la formation, pour investir celui de la professionnalisation. On entend par professionnalisation l'accompagnement des associations et de leurs dirigeants pour :

- > mettre en place des projets associatifs qui soient cohérents avec la spé-

cificité de leur territoire et avec le plan fédéral de développement ;  
> gérer des professionnels dans un environnement complexe, dynamiser la professionnalisation de la filière (animation des dispositifs gouvernementaux, réseaux nationaux liés à l'emploi, offre de formation fédérale et d'État adaptée aux besoins des clubs...)

### LE POINT DE VUE



**Frank Bignet**

Directeur technique national,  
Fédération française de triathlon

Afin d'inscrire la dynamique de professionnalisation dans une cohérence globale il convient pour nous de cerner avec précision le cadre d'emploi des professionnels. C'est pourquoi nous avons décidé de mener une « enquête métier » selon la méthode développée par le réseau des sports de nature. Nous avons opté pour cette démarche car elle

apporte une connaissance de l'existant en matière de triathlon sur le territoire et garantit un accompagnement méthodologique extérieur assuré par le PRNSN.

Cette prise de recul nous a permis de considérer que l'analyse croisée de l'expertise d'usage des bénévoles et de la compétence de terrain des professionnels doit constituer le socle de la construction de l'offre de formation et de la professionnalisation du prochain projet fédéral, et non l'inverse. L'emploi sportif est au cœur du service rendu aux pratiquants.

Voilà ce que les fédérations sportives peuvent attendre du ministère chargé des Sports concernant la mission des sports de nature : des travaux partagés sur des observations thématiques (cadre juridique, retombées économiques, connaissances des pratiquants, accompagnement des activités non déléguées, formation et emploi...) qui nous permettent de mettre en perspective notre fonctionnement par filière dans un environnement plus global.

Des projets, de la méthode, de l'accompagnement, de la collaboration et de l'enthousiasme... de quoi nourrir de nouvelles ambitions pour la prochaine olympiade ! ●

# L'OBSERVATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES SPORTS DE NATURE

Depuis plus de dix ans, le ministère chargé des Sports et le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) étudient l'emploi et les métiers des éducateurs en sports de nature. Les travaux d'observation, menés en collaboration avec les partenaires, fournissent des données actualisées qui nourrissent l'action du réseau des sports de nature. Les analyses cartographiques et statistiques produites constituent des outils d'aide à la décision au service d'un secteur économique en croissance et porteur en matière d'emploi.

## Une enquête nationale récurrente pour confirmer les observations et réfuter les idées reçues

Les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature, menée en 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1 122 éducateurs en activité, seront présentés à l'occasion du 4<sup>e</sup> séminaire Emploi et Formation dans les sports de nature (7 et 8 décembre 2016, à Vichy). Ces résultats permettent de dresser une nouvelle fois le portrait de ces professionnels de l'encadrement sport de nature (la précédente enquête date de 2012).

**Avec plus de 50 000 professionnels en activité dans le champ des sports de nature en 2015, l'augmentation du taux d'activité se confirme.** En effet, le taux d'activité professionnelle rémunérée des éducateurs déclarés, possédant des prérogatives d'encadrement en sports de nature, est passé de 73 à 78 % en trois ans. L'analyse des résultats de la partie qualitative de l'enquête montre que le cœur de métier de l'éducateur sportif de nature est resté similaire. Néanmoins elle révèle que, contrairement à ce que l'on peut croire, le travail saisonnier n'est pas l'apanage des professionnels de l'encadrement car près d'un éducateur sportif de nature sur deux déclare

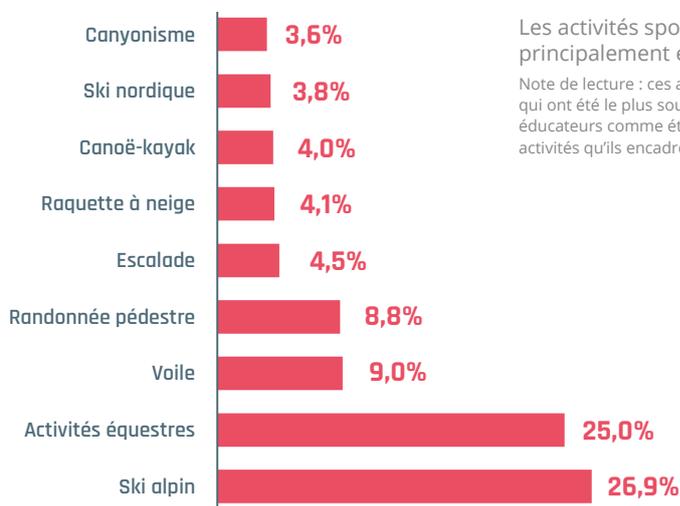
avoir été en activité professionnelle tout au long de l'année 2015. Précisons que l'ensemble des moniteurs d'équitation<sup>1</sup> ne font partie de l'échantillon d'enquêtés que depuis 2016, or ces professionnels travaillent en grande majorité tout au long de l'année.

Le ski alpin est l'activité la plus encadrée par les éducateurs sportifs de nature, elle constitue l'activité principale encadrée pour 26,9 % d'entre eux. Ce qui peut s'expliquer par le fait que 5,4 millions de Français pratiquent le ski alpin<sup>2</sup> et font en partie appel à un moniteur. Les activités équestres se placent en deuxième position des activités les plus encadrées (25 %), viennent ensuite la voile (9 %) et la randonnée pédestre (8,8 %). À l'évidence,

les sports de nature dynamisent les territoires en créant de l'emploi durable en zone touristique.

## Une typologie représentative des métiers de l'encadrement des sports de nature

Faire ressortir le cœur de métier des éducateurs sportifs de nature, c'est la mission qui a été confiée au cabinet de consultants statisticiens EMC. Cela a nécessité une analyse multidimensionnelle neutre, c'est-à-dire n'intégrant pas les variables territoriales et disciplinaires qui structurent automatiquement les types d'éducateurs par filières d'activités. L'idée était ici de produire des schémas typologiques proches de ceux des enquêtes métiers publiées par le PRNSN, mais qui révèlent la nature de l'activité de l'éducateur en articulant des données relatives à sa polyvalence fonctionnelle et d'encadrement, à sa période d'activité, au type de public encadré ou encore à son statut professionnel. Ces critères positionnent par la suite les éducateurs dans un schéma structuré par deux axes de caractérisation : l'un basé sur le temps de travail et la polyvalence de fonctions, de structures et de publics et l'autre basé sur le poids de l'encadrement technique. Par ce biais, **cinq types de moniteurs** sont apparus qui révèlent le cœur de métier des éducateurs sportifs de nature.



Les activités sportives de nature principalement encadrées

Note de lecture : ces activités sont celles qui ont été le plus souvent citées par les éducateurs comme étant les principales activités qu'ils encadrent.



### L'éducateur polyvalent à l'année

Polyvalent est le mot qui le caractérise, car il enseigne un nombre important de sports (4 en moyenne), assure un grand nombre de fonctions (accueil, encadrement, entretien, gestion...) et encadre des publics divers. Son volume d'emploi sur l'année est conséquent.

### Le moniteur permanent en club

Plutôt jeune et le plus souvent titulaire d'un BPJEPS, il possède plusieurs spécificités marquantes : il entraîne des pratiquants en clubs (60 % de son temps d'encadrement), tout au long de l'année, sous le statut de salarié en CDI ou de gérant. C'est le type de moniteur le plus féminisé.

### Le technicien expérimenté

En moyenne âgé de 44 ans, il exerce le métier d'éducateur sportif de manière

occasionnelle et encadre des disciplines sportives assez spécifiques. Son volume d'activité à l'année est faible (112 jours en moyenne par an) et il intervient surtout sur de l'encadrement technique.

### L'éducateur saisonnier

Son activité est tournée vers le tourisme et la saisonnalité (saisonnier à 73 %). Il encadre plusieurs activités, essentiellement auprès d'enfants en accueil collectif de mineurs, de touristes et de participants à des séminaires. Le plus souvent, son statut est salarié en CDD.

### Le moniteur indépendant tourisme

Cet éducateur intervient essentiellement auprès de particuliers pour faire de l'initiation, de la découverte et du perfectionnement sportif. Son activité est marquée par la saisonnalité hiver et été en montagne, il exerce sous le statut d'indépendant (2/3 d'entre eux).

## Observer, partager et échanger

Les données d'observation issues de l'étude nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature, seront au centre du prochain séminaire consacré à l'emploi et à la formation dans les

sports de nature. Les analyses spécifiques qui en ont été tirées nourriront les présentations et les ateliers auxquels des agents de l'État ou des collectivités, des élus de fédérations, des professionnels indépendants et des syndicats de professionnels participeront en décembre prochain au CREPS Vichy Auvergne.

Une attention particulière sera portée à l'appropriation de ces travaux par les régions afin qu'elles puissent les décliner sur leur territoire. Le PRNSN propose un accompagnement aux acteurs souhaitant s'engager dans une démarche d'observation de l'emploi. L'enjeu est de faire de ces données un véritable outil d'aide à la décision pour favoriser la création d'emplois et le développement d'une offre de sports et loisirs de nature de qualité, adaptée aux attentes des pratiquants et des territoires. ●

1. À la différence de l'échantillon enquêté en 2012, l'échantillon sondé en 2016 intègre l'ensemble des moniteurs d'équitation. En effet, seule la branche tourisme équestre de la filière était prise en compte en 2012.
2. 1<sup>er</sup> Baromètre des sports et loisirs de nature - Consulter le document ([www.sportsdenature.gouv.fr\\_rubrique\\_Centre\\_de\\_ressources](http://www.sportsdenature.gouv.fr_rubrique_Centre_de_ressources))

### EN SAVOIR PLUS

 [Contacter Marion Laurent, chargée de mission PRNSN](#)

#### AGENDA

### 4<sup>E</sup> SÉMINAIRE EMPLOI ET FORMATION DANS LES SPORTS DE NATURE

7 et 8 décembre CREPS Vichy Auvergne

 <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

#### ACTUALITÉ

### LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports lance une campagne pour promouvoir les groupements d'employeurs dans les secteurs du sport, de l'animation et des loisirs. Ce dispositif connaît une croissance remarquable mais certaines idées reçues demeurent et constituent des freins au déploiement des groupements d'employeurs et donc à la déprécarisation de l'emploi dans ces secteurs. La campagne de communication a pour objectif de corri-

ger ces idées reçues et de convaincre les associations, les clubs, les collectivités territoriales, les accueils collectifs de mineurs... de se lancer dans la mutualisation d'emplois. Il s'agit aussi de promouvoir les réseaux d'accompagnement et les outils méthodologiques qui existent, dont un guide dédié, une série de six cartes de communication et un film d'animation.

 <http://www.sports.gouv.fr/gesportanim>

#### JURIDIQUE

### RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT MÉDICAL

Décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

 [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## ACTUALITÉ

### GRAND-EST : LANCEMENT D'UN SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

La région Grand-Est et la direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale souhaitent mettre en place dès 2016 un schéma régional de développement du sport. La conférence stratégique du sport organisée le 18 octobre 2016 a permis de partager un état des lieux de l'existant en matière d'équipements sportifs avec les acteurs du sport. Les travaux du futur schéma vont se poursuivre, ponctués d'autres réunions de concertation afin de construire une vision partagée du développement du sport, puis une politique commune pour la région Grand-Est.

## AGENDA

### NOUVELLE ÉCONOMIE

Deux rendez-vous récents ont mis en évidence l'accompagnement et l'incubation des jeunes entreprises liées aux sports de nature.

**Du 22 au 24 septembre**, le CREPS de Font Romeu (Pyrénées-Orientales) accueillait Sportup Summit, un concours d'idées, d'innovation et d'entrepreneuriat dans la filière des sports, des loisirs et du tourisme sportif, porté par LR SET et soutenu par la région Occitanie.

[www.sportupsummit.com](http://www.sportupsummit.com)

**Le 8 novembre**, l'Aréna stade couvert de Liévin (Pas-de-Calais) recevait les lauréats de l'appel à projets Sport, santé, bien-être, lancé par le cluster régional Vivalley. Les trois thèmes éligibles portaient sur les sports de nature, la mesure de la performance et le sport pour la santé et le bien-être.

<http://vivalley.fr>

## L'EXPÉRIENCE

# ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE SERVICES EN MATIÈRE D'EMPLOI DANS LES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE

Objectif Plus Économie Sociale et Solidaire recrute aujourd'hui plus de 200 personnes, principalement dans les domaines du sport, de l'animation et des loisirs. Il met ce personnel à disposition d'associations et de collectivités locales. Il apporte une réponse pertinente à la fois à ces structures non lucratives et aux candidats en recherche d'emploi dans ces secteurs. Sur les territoires de massifs, les sports et loisirs de nature constituent un poids socioéconomique très important et il paraît essentiel de réfléchir à leur développement. Ainsi, a été émise l'hypothèse qu'un groupement d'employeurs s'adressant aux entreprises du secteur lucratif pourrait être une des réponses envisageables concernant des besoins de recrutement, de gestion des emplois ou de partage de compétences et un outil complémentaire pour renforcer l'employabilité des professionnels du secteur.

L'étude menée sur les départements alpins des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, en partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et la région Provence - Alpes - Côte d'Azur s'articule autour de quatre axes :

1. la caractérisation des profils professionnels et l'identification de leurs besoins ;

#### Structure porteuse du projet

Groupement d'employeurs Objectif Plus Économie Sociale et Solidaire

#### Enjeu

Adéquation emploi, métiers, formations

#### Échelle territoriale

Régionale

2. le panorama de l'offre de service en matière d'emploi et de formation ;
3. l'identification de projets de territoire susceptibles de dynamiser l'emploi dans les activités de pleine nature et de loisirs ;
4. l'élaboration de préconisations.

La méthodologie adoptée privilégie un recueil de données via des ressources documentaires et des entretiens qualitatifs avec les développeurs territoriaux et les professionnels des secteurs des activités de pleine nature et loisirs. ●



## Pourquoi avez-vous décidé de lancer une étude d'opportunité de services en matière d'emploi dans les sports et loisirs de nature ?

Plusieurs constats sont à l'origine de ce projet, en voici quelques-uns : le poids socioéconomique important du secteur des sports et loisirs de nature sur les territoires d'étude ; l'apparition de nouveaux modes de pratique sportive valorisant la santé, le bien-être et les loisirs ; l'importance de renforcer la notion de parcours professionnels des animateurs et éducateurs sportifs (augmentation de l'employabilité) et le besoin de coopération entre secteur lucratif et secteur non lucratif en faveur du développement économique et de l'emploi sur nos territoires.

L'ancrage de notre structure sur des territoires ruraux et de massif, ainsi que l'expérience de notre structure dans le domaine de l'emploi dans le champ du sport, de l'animation et des loisirs favorisent notre engagement dans ce type d'étude sur le domaine des services aux professionnels.

## Quels sont le périmètre et les objectifs de ce projet ?

Ce projet d'étude concerne les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Il doit être transférable à l'échelle du territoire rhonalpin et de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Les objectifs sont d'affiner notre compréhension du secteur, de caractériser les différents profils des professionnels et d'identifier précisément leurs besoins pour imaginer une offre de service pertinente. La finalité étant de créer, pérenniser et consolider l'emploi en accompagnant les parcours professionnels des salariés et des entrepreneurs.

## Quelles sont vos premières observations et avez-vous d'ores et déjà des préconisations à partager ?

On dénombre plus de 3 500 éducateurs déclarés dans les activités de pleine

nature et de loisirs sur les deux départements alpins<sup>1</sup> sur lesquels l'étude a porté, sans compter les intervenants dans les métiers de l'animation socioculturelle. Même si tous ne sont pas en activité ou n'exercent pas nécessairement sur le territoire d'étude, cette réflexion sur l'emploi dans ce secteur concerne donc un grand nombre de professionnels.

## LE TÉMOIGNAGE



### Guilhem Martel

Chargé de mission Développement de projets - Appui vie associative, Objectif Plus Économie Sociale et Solidaire

### Florence Aberlenc

Directrice, Objectif Plus Économie Sociale et Solidaire

secrétariat, entretien, comptabilité ou en accueil qui pourraient être mutualisées.

De même, de nombreux travailleurs indépendants ont besoin de compétences en communication, marketing ou gestion administrative<sup>2</sup>. La formation n'est pas toujours adaptée. Des accompagnements personnalisés pourraient être mis en place. Se posera ici la question du financement de tels accompagnements.

En matière de protection sociale, de nombreux professionnels se structurent en société par actions simplifiée unipersonnelle afin de bénéficier du régime de sécurité sociale et de retraite. Il convient de les accompagner vers une hybridation salariat / entrepreneuriat via l'outil groupement d'employeurs par exemple. Une autre piste sera de favoriser leur intégration au sein de coopératives d'activité et d'emploi qui peuvent leur permettre de garder la main sur leur activité tout en bénéficiant des avantages liés au salariat. ●

1. Extraction du fichier EAPS (PRNSN, 2016)

2. Enquête menée auprès des professionnels des activités de pleine nature (CD04, ADT04, Objectif Plus, 2015)

La finalité est de créer, pérenniser et consolider l'emploi en accompagnant les parcours professionnels des salariés et des entrepreneurs.

Ce secteur d'activité est complexe à analyser. En effet, en fonction des familles de pratique, des aspirations ou des territoires d'exercice de chaque professionnel, les parcours et les besoins sont très différents.

À titre d'exemple, nous avons repéré auprès des gérants employeurs des besoins de fidélisation de leurs salariés saisonniers, d'aide aux recrutements ponctuels ou encore d'accès à des candidats ayant une qualification spécifique. Il ressort aussi des besoins de compétences en

## KIOSQUE

### UNE NOUVELLE ENQUÊTE MÉTIER POUR MIEUX CONNAÎTRE LES MONITEURS DE VOL LIBRE

Mesurer pour connaître, analyser pour comprendre, comprendre pour décider, telle est la raison d'être de cette enquête métier dont l'ambition est d'éclairer les réalités du métier de moniteur de delta-plane et de parapente en 2015. Environ 40 % des moniteurs de vol libre déclarés ont répondu à cette enquête. Si les résultats confortent quelques intuitions, ils apportent également une connaissance nouvelle de l'activité professionnelle de ces moniteurs et remettent en cause un certain nombre d'idées reçues sur la longévité des carrières, les cœurs de métier, les publics encadrés, les revenus dégagés et les besoins d'évolution de ces professionnels.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## ACTUALITÉ

### BIODIV'SPORTS DE MONTAGNE, UNE PLATEFORME CARTOGRAPHIQUE COLLABORATIVE

« Favoriser des comportements respectueux de la nature lors de la pratique sportive, tel est l'objectif du projet Biodiv'sports de montagne qui vise à mettre en relation les pratiquants de sports de montagne et les acteurs de la préservation de l'environnement. Cette plateforme centraliserait, massif par massif, les zones d'hivernage, de quiétude ou de tranquillité, les zones refuges et autres zones sensibles, les itinéraires déconseillés ou recommandés... L'outil contribuerait ainsi à sensibiliser le pratiquant aux risques qu'il peut faire courir à la biodiversité et tout en le responsabilisant dans la mise en application des aménagements dédiés à la protection du milieu. »

[www.educalpes.fr](http://www.educalpes.fr)

## KIOSQUE

### ÉCONOMIE : LA FILIÈRE OUTDOOR AFFICHE DES INDICATEURS À LA HAUSSE

Outdoor Sports Valley (OSV) et le département de la Haute-Savoie ont publié les résultats la 3<sup>e</sup> édition de l'Observatoire économique de la filière outdoor 2016 menée sur le territoire rhônalpin.

L'enquête conduite en 2016 auprès des entreprises qui fabriquent ou distribuent en gros (BtoB) des articles destinés à la pratique des sports de nature sur les huit départements du territoire rhônalpin permet de mieux connaître la filière et de suivre son développement.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

## ACTUALITÉ

### ANNÉE DE L'OLYMPISME, DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche promeut, en lien avec le ministère chargé des sports et le mouvement sportif, la pratique sportive chez les jeunes et mobilise la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives dans le cadre de l'Année de l'olympisme, de l'école à l'université. Des actions seront lancées tout au long de l'année 2016-2017. Un appel à projets a notamment été lancé lors de la journée nationale du sport scolaire, le 14 septembre 2016.

[eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)



## LE PRNSN RENOUVELLE SON IDENTITÉ VISUELLE SANS PERDRE SON ÂME !

Le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) arbore de nouvelles couleurs et s'est enrichi d'un logo modernisé. Les notions que nous avons souhaité diffuser à travers cette nouvelle identité visuelle sont la diversité, le réseau, l'observation, l'action et l'intelligence collective.

La charte graphique qui s'applique désormais aux publications du PRNSN a pour objectif de les rendre plus identifiables. Les typographies, couleurs et pictogrammes définis augmentent le confort de lecture et l'aspect pratique des documents produits. Ce nouvel habillage des documents qui sont souvent coproduits, devrait améliorer la visibilité du réseau national des sports de nature.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)